

Mairie
80B Allée de la mairie
07360 St Fortunat sur Eyrieux
Tél. : 04 75 65 23 96
Courriel : mairie@saintfortunat.fr

046/2026 - Registre 8
Arrêté municipal en vue d'un déménagement au Chemin du Riouvel

Vu la loi 82213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée, complétées par la loi 82623 du 22 juillet 1982 et 83.8 du 7 janvier 1983,
Vu le décret 82.389 du 10 mai 1982, relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'action des services et des organismes publics de l'Etat dans les départements,
Vu les codes des collectivités territoriales,
Vu le code de la voirie routière,
Vu la requête émanant de Madame GAUTHIER Fabienne en date du 10 juin 2026 afin d'effectuer son déménagement du 10 impasse de Sidonie.

ARRÊTE

Article 1 :

Afin de permettre le stationnement d'un camion de déménagement, le chemin du Riouvel sera fermé le 03 et 04 Aout 2026 de 9H00 à 17h00.

Article 2 :

La circulation sera réglementée par des barrières mis en place en amont et aval de la zone de stationnement comme suit durant toute la durée du déménagement.

Article 3:

La signalisation réglementaire sera mise en place par les soins et à la charge du demandeur.

Article 4:

Ampliation du présent arrêté est adressée au demandeur et aux services de Gendarmerie des Ollières sur Eyrieux.

Fait à Saint-Fortunat-sur-Eyrieux, Le 16 juin 2026

Le second adjoint, Christophe THOMAS

